



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 21 décembre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. François BRIOT, M. Georges MAGLICA, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean PERRIN, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Héléne ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, M. François-André ALLAERT, Mme Myriam BERNARD, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON.

Membres absents :

Mme Christine MASSU, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Pierre PRIBETICH pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Stéphan CLAUDET, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER.

OBJET : Parc Capnord à Dijon - Cession du lot n° 20

Par convention publique d'aménagement signée le 23 septembre 2003, la Communauté d'agglomération dijonnaise a confié à la Semaad l'aménagement et la commercialisation de la zone d'activités économiques "Parc d'activités Capnord" à Dijon.

Conformément à l'article 14.2 de ladite convention, et en respect de l'article L.311-6 du Code de l'Urbanisme, chaque projet de cession doit faire l'objet d'un cahier des charges soumis à l'approbation du Conseil de Communauté.

Il est proposé d'autoriser la Semaad à vendre à la Société CRECHE ATTITUDE le lot n° 20 situé sur la zone d'activités "Parc d'activités Capnord" à Dijon.

Ce lot d'une superficie de 3.070 m² environ, affecté d'une surface constructible autorisée de 3.000 m² de surface hors oeuvre nette maximale, sera vendu au prix de 30 euros H.T. le m², soit un prix de cession de :

Hors taxes	92.100,00 €
TVA au taux de 19,6 %	18.051,60 €
Toutes taxes comprises	110.151,60 €

L'acquéreur s'engage à respecter les règles de constructibilité définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le règlement du lotissement et le cahier des charges des terrains.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'autoriser** la Semaad à procéder à la vente du lot n° 20 sur la zone d'activités économiques "Parc d'activités Capnord" à Dijon, dans les conditions définies ci-dessus.

Publié le **22 DEC. 2006**
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Président

M. M. Ligot
Pour le Président,
le vice-Président,



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

27 DEC. 2006

